

Le 18 novembre 2020

Monsieur Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : NON à la prolongation des vacances scolaires au mois de janvier 2021

Monsieur le Ministre,

Je vous écris en tant que président du Regroupement des associations de parents des écoles privées (RAPEP). Le RAPEP a pour mission de réunir les associations de parents de quelque 200 établissements d'enseignement privés représentant 116 000 élèves pour assurer l'essor et la pérennité de l'enseignement privé au Québec.

Les associations de parents du réseau privé se sentent concernées par les enjeux liés à la pandémie et nous voulons jouer un rôle positif et de premier plan comme partenaire. C'est pour cette raison que nous faisons parvenir quelques points pour alimenter votre réflexion concernant la prolongation des vacances scolaires au début du mois de janvier 2021.

- La province de l'Ontario a décidé le 18 novembre 2020 qu'il n'y aurait pas de prolongation de la relâche scolaire en janvier. Le ministre Lecce a justifié cette décision prise après consultation du médecin hygiéniste en chef de la province et le conseil de santé publique par le fait que le plan pour préserver les élèves de la COVID-19 fonctionne.
- Nous croyons qu'il s'agit d'une très mauvaise idée de couper deux semaines à la 1re étape, d'autant plus que des changements ont déjà été apportés aux bulletins (deux plutôt que trois).
- Si on réduit les jours de classe d'ici au bulletin de janvier, cela pourrait être problématique pour certains élèves qui ont de la difficulté et pourraient se décourager, étant donné que la côte sera plus abrupte à remonter pour avoir de bons résultats dans le bulletin final.
- Les changements au bulletin et l'idée de diminuer les jours d'école d'ici la fin de la 1re étape représente aussi une source de stress pour les élèves de 5e secondaire qui se préparent à faire leur demande d'admission au cégep, d'autant plus qu'on tarde à connaître les règles d'admission.
- Finalement, rappelons que le ministre de l'Éducation a exigé de toutes les écoles qu'elles préparent un plan d'urgence pour l'enseignement à distance en début d'année. Ainsi, toutes les écoles devraient être prêtes à accompagner les élèves à distance.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos commentaires. Nous demeurons disponibles pour discuter de tous ces points avec vous et de devenir un partenaire du MEES. Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, mes plus cordiales salutations et soyez assuré de notre plus grande collaboration dans les étapes à venir.

François Laflamme
Président du RAPEP et représentant de l'Association de parents du Collège Sainte-Anne
rapepquebec@gmail.com